

# L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES:

MERCREDI, LE 8 NOVEMBRE, 1826.

Depuis notre dernier N<sup>o</sup>. les feuilles du pays, offrent des détails assez intéressans. Organes de celles des Etats, qui le sont de celles d'outre mer, elles nous présentent d'un côté, le commerce d'Angleterre comme prenant une physionomie plus flatteuse. D'un autre côté, les efforts dont on redouble de toutes parts, pour faire parvenir aux grecs, les secours que la justice de leur cause réclame. La France vient d'établir dans l'Amérique du sud, des agens, comme au Mexique; ces agens accrédités ne pourront que donner au commerce dans tous les ports de l'Amérique du sud, cette vigueur qui rejaillira sur l'intérieur, et fera fleurir de plus en plus ces vastes contrées. L'Espagne et le Portugal, la première par les tentatives que l'on fait pour y assurer le rétablissement de l'inquisition, le Portugal par l'organisation d'un tribunal de censure des feuilles périodiques, nous donnent une idée du système *tout à fait libéral* sur lequel ces deux gouvernemens seront calqués, si le despotisme et la servilité prévalent. Les Etats Unis ont actuellement l'œil sur les mémoires que l'on publie, au sujet de l'emploi des deniers destinés pour la cause Grecque. Messieurs Sedgwick et Constolstavlos par les observations qu'ils ont écrites, et le général Lallemand dont le mémoire est sous presse, piquent la curiosité bien fondée, de tous ceux qui s'intéressent le moins à la cause de la liberté. Les Etats de l'Amérique du sud, par leurs chartes constitutionnelles, s'assurent à eux-mêmes leur indépendance et le bonheur, puisqu'ils le croient, et excitent contre eux, les cris lamentables des ultra-royalistes de la France et de l'Espagne, qui s'accommodent mieux de la monarchie absolue et de l'idée que les peuples sont et doivent être les esclaves des rois, que des républiques, et même d'un gouvernement comme le nôtre; mais il faut les laisser crier, ils n'ont rien de mieux à faire. Le Bas-Canada s'occupe aussi des améliorations de commerce. Les assemblées de Marchands qui se tiennent, les comités qui font rapport de l'état du commerce, les résolutions auxquelles ils donnent lieu, voilà de quoi se flatter que notre pays, quoi qu'en disent certaines gens, ne demeurera pas dans l'obscurité!

Il était naturel de penser que l'écrit que nos lecteurs ont vu dans notre dernier numéro, tel qu'extrait du *Canadian Spectator*, au sujet de la communication de C. D'E. et de l'opinion que ce dernier donnait sur l'ARGUS, ne serait guères du goût du *peux Chevalier*. Elevé comme il paraît l'être, et imbu de tous les principes qui chez certaines gens tiennent lieu de raisons, il a dû regarder comme un attentat à sa dignité, les remarques *raillantes et satiriques* de celui qui a pris la *liberté grande*, de ne pas se laisser effrayer par les *pistolets, les coups de poings, &c.* qui semblent être des armes bien victorieuses, selon le Chevalier, pour imposer silence aux *téméraires* qui se permettent de révoquer en doute la *vérité* de ses *principes*. Nous ne

voulons pourtant pas prétendre qu'il doive sans raisons abandonner les *vieilles* pour les *nouvelles doctrines*. Mais nous sommes étonnés et en même tems fâchés de voir un homme qui se dit Canadien, qui s'efforce à démontrer que les canadiens se dénigrent entr'eux, tomber dans, nous ne dirons pas le même défaut, mais dans un écart (nous ignorons s'il est volontaire) qui porte un caractère de dévouement servile à des préjugés enracinés, nourris et entretenus par une classe d'hommes qui ne contemplent pas de sang froid, les progrès qu'ont faits, aux dépens des partisans de l'*obéissance passive*, des idées et des notions que cette même classe d'hommes appelle, *idées et principes démocratiques*, mais qui dans le fond ne sont rien moins que des principes dictés par la raison. Ces cris ne sont pas nouveaux, d'autres avant le Chevalier, les avaient émis. Mais ce qui étonne davantage, c'est de lire dans l'écrit du Chevalier (voyez la Gazette publiée par autorité du 9 Novembre courant) des passages qui dénotent une antipathie déclarée contre tout ce qui annonce une opposition à l'*obéissance passive*. Bien plus, il en est rendu à taxer le peuple Canadien entier, lui qui se plaint que notre feuille se récrie contre la conduite de *certaines Canadiens* dont ce même peuple à raison de rougir! En parlant des Canadiens, voici comment s'exprime cet homme qui s'afflige si profondément sur le sort de ses compatriotes: "Que doit-on penser de l'affection d'un peuple qui paraît s'attacher à honnir et vilipender tout ce qui appartient au gouvernement."

Après cela, comment concilier ses cris contre les feuilles qui signalent les citoyens qui sont devenus *justiciables de l'opinion publique*, avec ses *vociférations* contre un peuple entier!

Nous allons omettre un passage de l'écrit du Chevalier, assez singulier. Il répète gravement "que les N<sup>o</sup>. 3, 4, 5, 6, et 7 de l'Argus, ne sont qu'un tissu de personnalités ordurieres dans lesquelles la bienséance et le respect dus au public, sont également perdus de vue." Or l'on sait que le discours de Mr. Ogden se trouve dans le N<sup>o</sup>. 4, il a donc raison Mr. le Chevalier, en ce sens!

Il est clair que le *peux Chevalier* a deux systèmes de *chevalerie*. En fait de défense à *à coups de pistolets, à coups de poings, en champ clos*, point d'*obéissance passive*. En fait de politique, ou plutôt de principes de soumission aux mesures des supérieurs, à *genoux pygmées, les géans ont parlé, taisez vous*. Et pour devise, le chevalier nous paraît ne jamais oublier que rien ne lui sied mieux et à ses semblables, que de répéter continuellement,

*Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.*

Advient une autre répétition (car il n'est qu'en répétitions) qui décele le chagrin que paraît si vivement ressentir le Chevalier sur l'*inconcevable hardiesse* qu'ont les jeunes gens de mettre sur pied, des feuilles périodiques. Nous le prions donc de se calmer un peu, et de se rappeler, que quelques soient *nos ans*, nous avons eu l'honneur de voir l'ARGUS mieux accueilli du public, qu'un certain petit livre à couverture bleu, dont C. D'E. s'était mis en tête de gratifier les *amateurs*, il y a quelques

années, nous voulons dire l'*Inquirer* qui ne procura à l'auteur d'autre avantage que celui de se consoler de l'impossibilité de continuer la publication (faute de souscripteurs) par la *conviction intime* que tous ceux qui ne goûtaient pas ses *belles maximes*, ne savaient pas apprécier le *vrai mérite*. Les lecteurs de nos jours seront infailliblement *enveloppés* dans le même arrêt de proscription, au sujet de sa nouvelle apparition dans la *Gazette publiée par autorité*.

\* Le 1er. Mai, 1821.

Maintenant qu'on nous permette de nous adresser au Chevalier:—

A Mr. C. D'E.,

MONSIEUR,

Permettez nous de vous offrir un petit mot de consolation sur les *inepties* que l'on publie contre vous dans le *Canadian Spectator* et dans l'ARGUS, vous qui aimez si peu l'interprétation arbitraire et le ton railleur au lieu d'arguments solides. Les écrivains qu'on ne peut réfuter victorieusement qu'en répétant tout ce qu'ils ont dit, sont en vérité bien malhonnêtes de vouloir ridiculiser celui qui sait donner de si bons conseils à un Editeur anglais; qui se chagrine avec tant de sensibilité sur ce que les Canadiens se dégradent et se montrent sous des couleurs que vous avez peut-être au fond de la rétine, cela soit dit en passant. Pourquoi donc vous donnez vous tant de peine, que de vous casser la tête en épuisant votre mémoire à vous rappeler qu'un Editeur du Mercury, ayant piqué l'amour propre des Canadiens, fit avec eux, ce que Cadmus fit avec 500 combattans, c'est-à-dire qu'au moyen d'une pierre jetée au milieu d'eux, ils se mirent à se canonner les uns les autres comme des fous? Ah! Chevalier vous n'y êtes plus! Car vous dites ensuite que ces combattans n'eurent en but que deux partisans Canadiens du gouvernement. Vous nous baragouinez encore quelque chose de la révolution, des Jacobins et du feu attisé par des anti-canadiens, et sur ce que le gouvernement ne voulant point paraître méprisable, se vit contraint d'arrêter le cours de rien, Mais franchement l'on y voit trop de fatigue, pour y comprendre quelque chose.

Vous ne trouvez point que le mot *droits* signifie quelque chose, parce qu'on le répète trop souvent. Nous trouvons que vous avez raison, au moins en un sens, puisque les répétitions cassent la tête quand on est vieux et font que l'on perd la tramontane. Nous savons très-bien (c'est-à-dire, nos pères) que lorsque nous mangions du cheval par la faute des coquins en place, le mot ne pouvait faire qu'il devint tendre sous la dent, car tout droit là, était nul; mais savez vous ce que le droit des gens signifiait? C'était de s'assembler en assez grand nombre pour pouvoir se saisir de tous ces *acclérats*, de les corder dans leurs magasins, et en les tenant sous bonne garde, de représenter très-humblement à sa majesté très Chrétienne, que la sauve garde de la vie, n'avait laissé d'autres moyens que celui là pour la conserver; il n'en aurait rien pu résulter de pire que l'état des choses d'alors. Quant aux élans de votre cervelle vers les anglais, permettez nous de vous dire que nous partageons les mêmes sentimens que vous. Vous êtes vrai et sincère, et les Canadiens aussi. Vous vous tenez toujours sur l'alerte, et les Canadiens aussi (sauf la différence des buts;) de sorte que si vous finissez votre *radotage*, nous le finirons aussi.

Vale, revendissime, &c.

Il est un autre écrit du Chevalier, qui suit celui auquel nous venons de faire allusion. C'est l'offre de ses services à Mr. Fisher, ou plutôt à la Gazette du gouvernement. Ceci est suffisant pour donner aux gens sensés, une idée du plan de celui qui se souscrit, de l'Editeur de cette même Gazette, le *tout dévoué Serviteur*.